

La transhumance, est une pratique ancestrale dans toute l'Afrique de l'Ouest et particulièrement au Mali où elle est confrontée à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, faible pluviométrie, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a déployé depuis mai 2022 une composante de l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool - TTT), notamment la composante "alerte" en collaboration avec l'ONG Tassaght, organisation pastorale membre du Réseau Bilal Maroobe (RBM) et bénéficiant d'une grande expertise quant au suivi des mouvements de transhumance au Mali.

Ce projet de «Gestion des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière Mauritano-Malienne» est mis en œuvre conjointement par l'OIM et la FAO, et financé par le fond de consolidation de la paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF).

L'outil de suivi des alertes permet de recueillir des informations sur des événements et des mouvements soudains (précoce) ou inhabituels de bétail dans le cadre de la transhumance. Il a pour but d'obtenir des informations précises sur le nombre, le type et les caractéristiques de mouvements, qui permettraient de lancer des alertes dans l'optique de prévenir un éventuel conflit qui pourrait avoir lieu dans le cadre des mouvements de transhumance. Il est adressé aux informateurs clés, relais communautaires et éleveurs transhumants ayant connaissance de la situation. Dans le cadre du suivi des flux, six points de comptage ont été retenus au Mali : **Séguéla, Djélébou** dans le cercle de Kayes; **Kremis** dans le cercle de Yélimané; **Gavinane** dans le cercle de Nioro; **Korongo et Falou** dans le cercle de Nara.

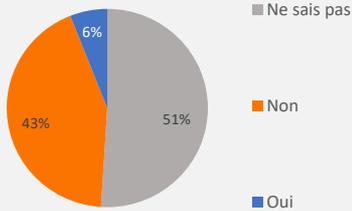
Cette période de collecte (mai-juillet) des alertes coïncide avec la période de mouvements des transhumants maliens vers la Mauritanie. Selon les informations reçues des associations de transhumants, le calendrier est établi comme suit:

- De janvier à juillet, la transhumance est permise aux nationaux maliens sur le territoire mauritanien;
- De août à octobre, la transhumance est permise aux nationaux mauritaniens sur le territoire malien;

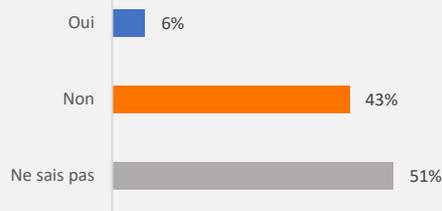
Selon les résultats de l'enquête, la majorité (54%) des alertes sont des mouvements et le reste (46%) sont des événements.

CONSÉQUENCES DES ÉVÉNEMENTS

DÉPLACEMENT DE POPULATION

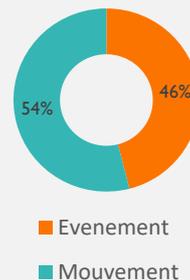


BLESSÉS OU PERTES EN VIES HUMAINES

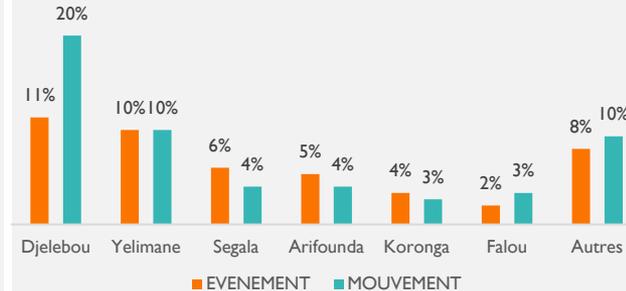


TYPES D'ALERTE – PAR ZONE

TYPE D'ALERTE



ALERTES PAR ZONES



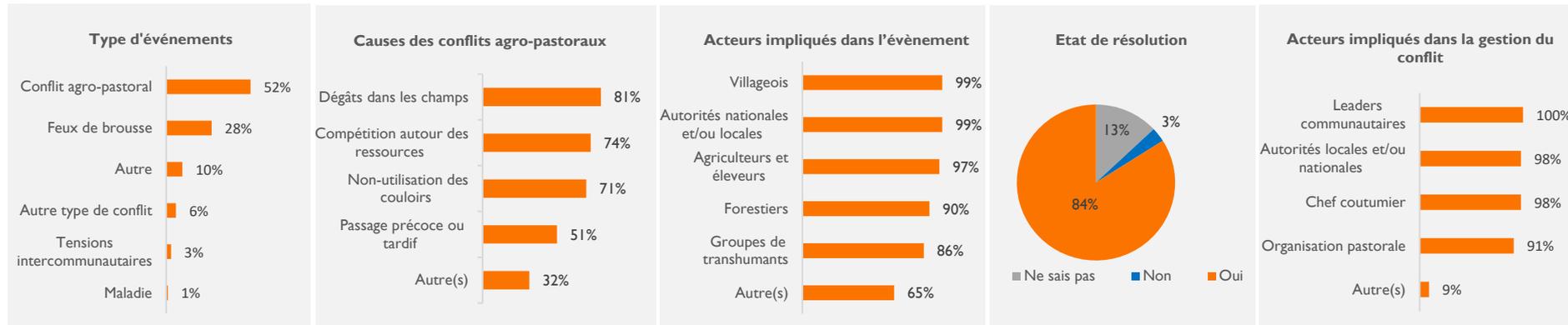
Les alertes de mouvement durant cette période de collecte indiquent que 65 pour cent concernent des mouvements massifs de bétails et 35 pour cent sont des mouvements précoces. La concrétisation de ce risque potentiel est très probable (76%). Les principales conséquences liées à cette probabilité sont les mouvements de masse et tardifs qui entraînent la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance (99%), une augmentation de la compétition autour des ressources naturelles (98%). Aussi des conflits agro-pastoraux (96%), des tensions intercommunautaires (95%), la hausse des prix sur les marchés (92%), des dégâts dans les champs (86%) et d'autres types de conflits (56%) sont des conséquences probables. À cette fin, les chefs coutumiers (100%), et les groupes de transhumants (100%) sont les principaux acteurs qui pourraient être impliqués dans tout potentiel événement futur.

Parmi les alertes signalées, les conflits agro-pastoraux et les feux de brousses sont prédominants, à 52 et 28 pour cent respectivement. Les conflits agro-pastoraux liés aux mouvements de transhumance seraient causés par des dégâts dans les champs et alentours par des groupes pastoraux (81%), la compétition autour des ressources animales (74%), la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance (71%) et le passage précoce ou tardif des groupes pastoraux (51%). Parmi les acteurs clés impliqués dans le déclenchement des alertes événementielles figuraient 99 pour cent des natifs de la zone (villageois) ainsi que les autorités nationales et/ou locales. Aussi figuraient à 97 pour cent les agriculteurs et éleveurs locaux, les forestiers (90%), les groupes de transhumants (86%) et d'autres (65%) comme acteurs impliqués dans le déclenchement des alertes événementielles. Pendant la période de collecte, 84 pour cent des alertes de types événements signalés avaient été résolues avec la participation des autorités locales et/ou nationales, des dirigeants communautaires, des organisations pastorales, des organisations humanitaires, des chefs coutumiers et des chefs religieux ou comité villageois. Contre seulement 3 pour cent des conflits non résolus pendant la période de collecte et pourraient nécessiter un effort concerté de tous les acteurs impliqués dans la gestion des conflits. Il avait été mentionné que la résolution de certains conflits pouvait durer sur le temps et nécessite un suivi et une attention particulière afin de recueillir les informations sur le dénouement du conflit. Selon les résultats de l'analyse, une implication totale des leaders communautaires (100%) a été constatée dans la gestion de conflits, suivi des autorités locales et/ ou nationales (98%) et des chefs coutumiers (98%).

ALERTES DE MOUVEMENT

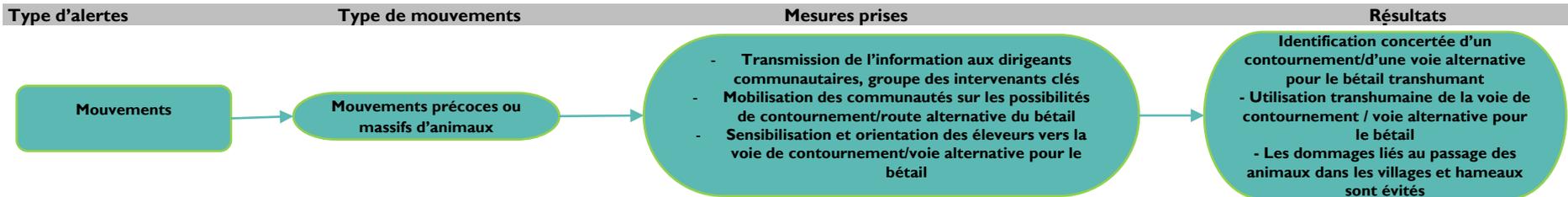


ALERTES EVENEMENTS

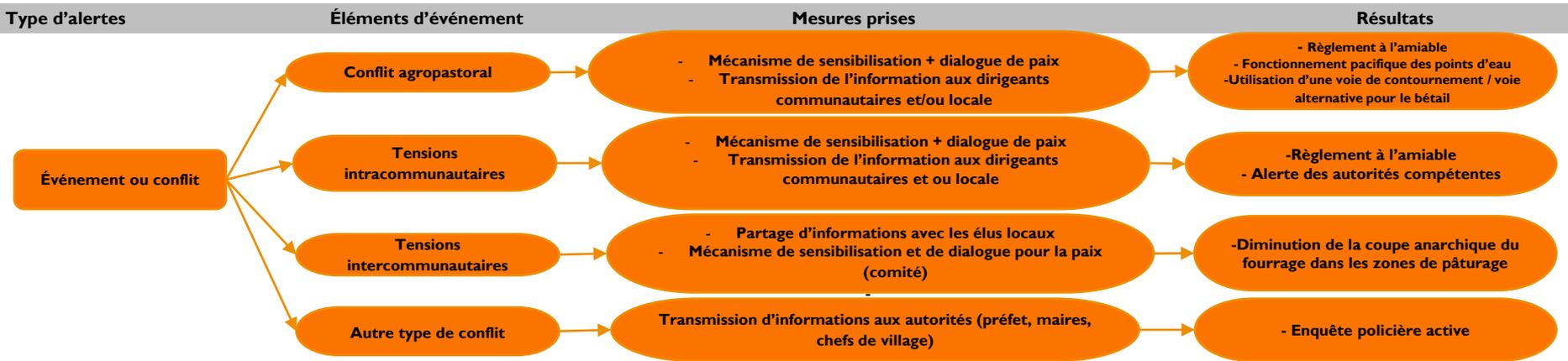


Sur la base de la transmission d'alertes par des informateurs clés, des enquêteurs et des organisations pastorales auprès de l'ONG Tassaght, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour fournir une réponse, permettant d'atténuer ou de prévenir une situation de conflit indiquée par les « alertes d'événement » et d'éviter un conflit intercommunautaire imminent ou une tension indiquée par les « alertes de mouvements ». Ainsi, selon le type d'alertes, des actions correspondantes sont prises pour résoudre ou prévenir les conflits liés aux mouvements transhumants. Certaines des mesures prises pour les alertes sont mises en évidence ci-dessous.

ALERTE RÉPONSES AUX MOUVEMENTS



ALERTE RÉPONSES AUX ÉVÉNEMENTS



Actions entreprises pour la résolution de conflits

Les actions entreprises par les populations en l'occurrence les relais communautaires pour solutionner les conflits agropastoraux dans les différentes zones d'interventions et suivant les alertes remontées sont très louables et appréciables. Grâce à leur contribution au processus de médiation, les confrontations entre éleveurs et agriculteurs ont pu être évitées. Pour preuves, Il y a 149 alertes remontées pendant cette période. Parmi les 149 alertes remontées, les autorités **communautaires** et/ou **locales** ont participé à 100 pour cent à la résolutions des alertes, avec 98 pour cent de participation pour les chefs coutumiers et 91 pour cent de participation par les organisations pastorales. Toutes ces résolutions sont facilitées par les relais communautaires mis en place dans le cadre du projet. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont résolus soit à l'aide des mécanismes coutumiers locaux soit sur la base d'accords traditionnels sur des lignes de démarcations séparant les terres agricoles des pâturages et sur l'accès aux pâturages. Les relais communautaires ont sensibilisé sur le respect des couloirs de passages des animaux à travers les radios locales de proximité. Par exemple, dans la commune de Krémis (Goumbayel), grâce au plaidoyer des relais communautaires auprès des autorités locales, ceux-ci sont considérés comme des médiateurs dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs notamment les conflits liés au pastoralisme et impliqués dans la prise de décision concernant la gestion des ressources foncières et naturelles. Dans la commune de Djélébou, grâce aux relais communautaires, il y a eu une formation par le service des eaux et forêts sur les différentes techniques de lutte contre les feux de brousse précoces.